

Les portes d'or de la liberté

Autor(en): **M.-L.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **28 (1940)**

Heft 567

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263713>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne</p> <p>Compte de Chèques postaux I. 943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS SUISSE..... Fr. 6.- ÉTRANGER... 8.- Le numéro... 0.25</p> <p>Les abonnements partent de 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est offert des abonnements de 6 mois (3 Fr.) établis pour le semestre de l'année en cours.</p>	<p>ANNONCES 11 cent. le mm.</p> <p>Largeur de la colonne: 70 mm. Réductions p. annonces répétées</p>
--	--	--	---

... Nous devons marcher,
car nous sommes les
/mères
Des soldats d'aujourd'hui,
[des hommes de demain,
Et nous devons gravir
/avec eux le chemin!

Isabelle KAISER.

Le suffrage féminin à Genève

...De la patience, encore de la patience, toujours de la patience: telle nous paraît bien devoir être la qualité maîtresse des suffragistes. Du moins de celles qui sont actives, car il ne faudrait pas confondre avec de l'inertie cette capacité à savoir accepter que les événements ne marchent pas toujours à l'allure de nos désirs. Nous le voyons bien ces jours à Genève: la discussion au Grand Conseil sur notre initiative constitutionnelle, annoncée pour le 13 avril, n'a pas encore eu lieu au moment où ces lignes paraissent... parce que Messieurs les députés ne parviennent jamais à liquider les ordres du jour copieux dont ils prennent prétexte pour de non moins copieuses dissertations — quand ils ne l'interrompent pas pour des scènes de pugilat ou d'autres manifestations dont la présence de femmes parmi eux aurait en tout cas l'avantage de diminuer le nombre.

Nous ne nous plaignons pas trop d'ailleurs de cette allure d'escargot, devenue classique quand il s'agit de notre revendication. Car le temps, qui lui est *galantuomo*, travaille ainsi pour nous, nous permettant de continuer nos entrevues et conversations, de recueillir de précieux renseignements et de mener notre propagande. En effet, il ne s'écoule pas de semaine que l'on ne demande à l'une ou l'autre d'entre nous une causerie suffragiste dans un groupement ou un autre; et malgré l'obsession des dramatiques événements de Scandinavie et de leurs enseignements, nous sommes étonnées de constater combien le vote des femmes est actuellement une question à l'ordre du jour dans bien des milieux de notre petite République.

Les partis politiques ont pris position. Les radicaux contre nous, les socialistes (les deux tendances opposées) pour nous, les nationaux-démocrates et les chrétiens-sociaux ont laissé leurs membres libres de voter comme bon leur semblera au Grand Conseil. Ceci est déjà une indication de ce qui se passera lors de la votation populaire.

Et puis, les rapports de majorité et de minorité de la Commission sont sortis de presse. Celui de M. Treina (minorité suffragiste), net, objectif, empreint d'un solide bon sens qui devrait faire réfléchir à salut tous ses lecteurs. Celui de M. Gaulis (majorité antisuffragiste) ...vouliez-vous que nous l'examinions ici plus à loisir?

Reprenant l'objection que, depuis le début de notre campagne, nous avons entendu formuler cent fois plutôt qu'une, M. Gaulis expose dès l'abord le danger que ferait courir aux institutions, aux mœurs, aux traditions, aux coutumes genevoises un surplus de Confédérés qui, ne votant pas chez elles, voteraient chez nous, et dont une forte partie serait, paraît-il, constituée par des jeunes filles venant en place à Genève dans des familles, des restaurants et des cafés, et qui savent à peine notre langue. Cette argumentation est basée sur les chiffres officiels du dernier recensement, qui évaluent à 26.940 le nombre des Genevoises majeures et à 28.976 celui des Confédérées. Nous ne songeons nullement à contester ces chiffres, qui sont au contraire pour nous d'intéressantes précisions, mais nous regrettons très vivement que le rapporteur se soit contenté de les citer, sans chercher encore combien, dans ce surplus de 2.036 Confédérées, sont nées à Genève, de parents qui y étaient déjà établis, y ont suivi les écoles, y ont fait carrière, et par conséquent participent aussi intimement à notre vie genevoise que bon nombre de ceux qui font état de ces chiffres pour nous refuser le droit de vote Et quant à toutes les employées, sommelières et volontaires, qui viennent passer une année dans le *Welschland* pour y apprendre le français, combien d'entre elles sont majeures et pourraient par conséquent exercer leur droit de vote durant cette année chez nous? A celles de nos lectrices de Suisse allemande qui s'occupent de ces placements, et qui nous renseignent, tous nos remerciements!

(La suite en 3^{ème} page).

E. GD.

AUX VAILLANTES FÉMINISTES DE NORVÈGE



Cliché Mouvement Féministe

Betsy KJELSBERG

ancienne inspectrice du travail, présidente du Conseil national des Femmes de Norvège, Vice-présidente du Conseil International des Femmes.



Cliché Mouvement Féministe

Ellen GLEDITSCH

Professeur à l'Université d'Oslo, ancienne présidente de la Fédération Internationale des Femmes universitaires, membre du Comité de Coopération intellectuelle de la S. d. N.

Comme dans les autres pays scandinaves, les femmes possèdent en Norvège les mêmes droits que les hommes: le suffrage municipal (électorat et éligibilité) depuis 1901, et le suffrage politique (électorat et éligibilité également) depuis 1907. C'est donc avec la Finlande le pays qui a, depuis le plus long temps en Europe, fait l'expérience de la participation de la femme à la vie publique, et qui n'a jamais eu à le regretter.

Nous y insistons ici parce qu'il est maintenant d'argumentation courante chez nos adversaires de prétendre que, si ce malheureux et vaillant pays s'est trouvé pris par surprise devant l'inqualifiable invasion germanique, cela a été la faute des femmes électorales qui ont défendu et voté une politique de désarmement. Ceci est tout à fait inexact. Si les femmes norvégiennes ont eu foi dans le respect des traités et ont cru dans un idéal de paix européenne, cette attitude, qui ne peut que les honorer, a été aussi celle de leurs conci-

toyens masculins; et dès le premier jour de l'invasion, un appel était lancé aux femmes pour qu'elles viennent renforcer de leur concours organisé, tout comme les Lottas finlandaises, la lutte pour la défense nationale. Un examen attentif de tous les projets de lois votés par le Parlement norvégien, et au sujet desquels l'influence féminine s'est fortement marquée, n'en montre aucun touchant au désarmement; alors que le rôle des femmes est manifeste dans la présentation et l'adoption de mesures sociales et éducatives, telles que la création des pensions aux mères, la collaboration féminine à l'assistance publique, la protection de l'enfant illégitime et de la mère non mariée, le développement de l'enseignement ménager, etc. Les Norvégiennes ont accès à toutes les fonctions officielles de l'Etat, sauf aux charges ecclésiastiques, diplomatiques et consulaires, non plus qu'à celles de membres du cabinet du gouvernement.

Des agentes d'affaires

Statuant sur une requête relative à l'octroi d'une patente d'agent d'affaires formulée par une femme, le Tribunal cantonal vaudois a décidé, l'an passé, que rien ne s'oppose à ce qu'une femme se présente aux examens prévus pour l'obtention du certificat de capacité.

Nonobstant la disposition qui déclare que, pour obtenir cette patente, il faut être citoyen actif, une femme peut donc, si elle remplit les autres conditions prévues par la loi sur la représentation des parties, obtenir la patente d'agent d'affaires.

La femme, dans le canton de Vaud, peut être avocate, agente d'affaires, bien que n'étant pas citoyenne active. Il serait logique d'étendre cette latitude aux emplois de greffiers municipaux, de greffiers de tribunaux, de juges de paix, etc.

S. B.

La place de la femme est au foyer...

...vont répétant les antiféministes. Or la statistique suivante du Ministère du Travail américain contredit singulièrement cette assertion: sur 12.000 femmes enquêtées, âgées d'environ 40 ans et exerçant pour la plupart le métier de dactylographes ou d'employées de bureau, 97 % ne pouvaient compter que sur elles seules pour se tirer d'affaire dans la vie. Et sur ce chiffre, la moitié environ, soit les 48 % avaient à leur charge, partiellement ou entièrement, des membres de leur famille.

La Conférence annuelle des Présidentes des „Frauenzentralen“

(Genève, 6 et 7 avril 1940)

Ce sont là des réunions bien agréables. Beaucoup moins nombreuses que les Congrès que sont devenues par la force des choses les Assemblées générales de l'Alliance de Sociétés féminines ou de l'Association suisse pour le Suffrage, elles permettent de ce fait une participation plus active de chacune des déléguées, des discussions plus intimes, des échanges plus fréquents de questions et de réponses — au cours desquels l'on n'éprouve pas cette impression tant soit peu décourageante que l'on rend service à la présidente, à l'auditoire et à la conférencière en gardant pour soi ses observations afin de ne pas allonger les débats! Et d'autre part aussi, comme il ne s'agit pas là de la réunion statutaire d'une organisation quelconque, et comme, par conséquent, toute partie administrative est supprimée, l'on entre tout de go dans le vif d'un sujet qui intéresse chacune, parce que le même problème se pose à peu près de même devant chaque «Centrale» qui a dû lui chercher une solution par ses propres moyens.

Onze *Frauenzentralen*, sur seize actuellement constituées, étaient représentées l'autre semaine dans le salon accueillant et fleuri comme toujours de l'Union des Femmes de Genève, et l'on fit fête tout spécialement à la représentante de la lointaine Thurgovie, qui avait dû partir de chez elle à pied au milieu de la nuit afin d'attraper à temps la correspondance pour l'express du matin en gare de Zurich. De plus, un nombre important

des Sociétés féminines genevoises affiliées au Centre de Liaison avaient tenu, par la présence d'une ou deux déléguées, à marquer à nos visitantes leur accueil: ce fut donc devant un bel auditoire que M^{me} Ch. Gautier, présidente du Centre de Genève, ouvrit la séance de l'après-midi consacrée à l'étude de plusieurs questions de première actualité. L'une de celles-là était, inutile de le dire, ce Service complémentaire féminin dont il a déjà été si fréquemment question, dont il est encore aujourd'hui question dans nos colonnes: aussi ne revien-drons-nous pas sur les exposés très claires de M^{lle} Nef et de M^{me} G. Wagnière, ni sur l'échange très nourri de demandes et de réponses qui les suivit.

Un service d'aide à la campagne.

Déjà très développé et en plein essor dans certains cantons agricoles, ce service est beaucoup moins connu chez nous, où il a été temporairement constitué par l'aide apportée, au moment de la mobilisation générale de septembre, par des éclaircisseurs et des éclairceuses aux paysans à court de main d'œuvre. Mais ce qui a été somme toute une improvisation s'est ailleurs régulièrement organisé, et les détails fournis par M^{lle} Neuschwander (Berne) sur ce sujet ont vivement intéressé un auditoire en majorité citadin. L'idée en effet est excellente d'offrir à la jeunesse scolaire des deux sexes, au moment des vacances de printemps, d'été ou d'automne, l'occasion de passer ce temps en pleine campagne, et au lieu d'y baguenauder oisivement, d'apporter une aide effective à l'agriculture, ceci avec un but éducatif aussi bien qu'économique. Il va de soi que toutes les précautions sont prises pour éviter que ces jeunes ne soient surmenés ou exploités par leurs employeurs temporaires; que des règles sont nettement stipulées quant à leur installation, à leur nourriture, à leurs conditions de travail, etc., et que partout, dans chaque village, dans chaque commune, se trouve une personne de confiance, généralement déléguée de la *Frauenzentrale*, qui inspecte régulièrement les fermes, réunit les jeunes travailleurs à leurs heures de liberté, veille à leur santé, à l'organisation de leurs loisirs et exerce l'influence maternelle indispensable au succès de cette entreprise. Les résultats jusqu'ici ont été excellents: les agriculteurs, méfiants et sceptiques au début, ont vite apprécié les services qui leur étaient ainsi rendus, alors que bien des jeunes ont reconnu, par l'expérience, l'importance de leur métier de paysan: une pénétration réciproque qui ne peut être que profitable à l'unité du pays. D'ailleurs, tous sont revenus ayant augmenté de poids, bronzés et fortifiés par ce travail au grand air: l'expérience qui a porté sur 600 jeunes des deux sexes a donc été concluante, aussi le Conseil Fédéral l'a-t-il recommandée à tous les départements cantonaux d'instruction publique et à toutes les directions d'école. L'âge-limite minimum est 15 ans, et les élèves des gymnases pour les filles, et celles des écoles ménagères pour les garçons, sont ceux avec lesquelles les meilleures expériences ont été faites (pour ces jeunes filles, la principale activité consiste souvent à remplacer les paysannes dans le ménage, afin de les libérer pour les travaux agricoles qui exigent plus de force ou une spécialisation professionnelle).

Notons encore qu'au cours de l'échange de vues qui suivit ce très intéressant exposé, mention fut faite des cours préparatoires agricoles et ménagers organisés dans le canton de Vaud par les Unions de Femmes, et dans le canton de Neuchâtel par M^{lle} Clerc, et desquels nous espérons pouvoir entretenir une autre fois nos lecteurs.

(La fin en 3^{ème} page).

Les portes d'or de la liberté

Une nouvelle littérature de guerre vient nous apporter moins des tableaux de combats que des descriptions de tant de tragiques émigrations forcées — honte de notre temps. Tel le cas d'une brochure¹ demandée à son auteur par la branche

¹ M. LEJEUNE-JEHLE: *Menschen auf der Flucht: ein Beitrag zur Emigranten Frage*. L'ex.: 30 ct.; 10 ex., 2 fr. 50. Ligue Internationale de Femmes pour la paix et la liberté, cheques postal No III. 7715, Berne.

suisses de la Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté.

Voici d'abord tous ceux que l'on a arrachés au sol où ils sont nés, eux et souvent leurs pères, pour les planter ailleurs: Tyroliens, Baltes, Lituaniens, Russes blancs, Tchèques, Ukrainiens et autres. Et puis, surtout, en masse, les Juifs.

Chassés brutalement de leurs foyers, les voici à la frontière, « la porte d'or de la liberté ». Mais cette porte, hélas! reste fermée pour nombre d'entre eux; à d'autres, elle ne livre passage que pour leur accorder, difficilement, un asile temporaire de jours ou de semaines. Et après? Toutes les issues sont gardées; personne ne veut de ces lamentables épaves. Que dire des malheureux qui, tel ce groupe de vingt hommes et femmes dont cette brochure narre l'odyssée, arrivent à la frontière, pourchassés jusque dans des fossés pleins d'eau par une nuit de bourrasques? Beaucoup sont trempés jusqu'à la poitrine. Du pays voisin — pays de l'espérance pour les tristes victimes — on va bien jusqu'à les repêcher, mais ce n'est que pour leur intimer l'ordre de retourner d'où ils sont venus. Dans leurs vêtements mouillés, ils attendent l'aube, qui leur apportera... quoi?

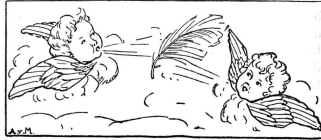
Si l'auteur rend hommage au chaleureux accueil de la population suisse, aux organisations en faveur des réfugiés, elle s'étonne et s'attriste de la sévérité de certains règlements de la police des étrangers, de celui surtout qui renvoie ceux-ci dans le pays qu'ils ont dû fuir. Suivent des descriptions de cas dramatiques absolument inextricables, qui soulèvent à la fois l'indignation et la pitié.

Autre question très grave: l'interdiction de travailler, même bénévolement, qui constitue un sujet de démolition bien naturel pour les malheureux condamnés à l'inaction. L'auteur envisage équitablement tous les aspects de ce problème, qui comporte certes de grosses difficultés pour le pays d'accueil; elle penche néanmoins du côté de solutions qui, sans danger pour la Suisse, donneraient quelque satisfaction aux émigrants, et elle se réjouit des projets considérant leur emploi dans l'agriculture, la formation de camps de travail, etc.

Retour sur le passé: la Suisse, terre de refuge des Huguenots. « En ce temps-là », dit Mme Lejeune, « les cantons protestants ont accueilli pendant des dizaines d'années, dans une mesure dont nous Suisses d'aujourd'hui n'avons aucune idée, leurs frères persécutés. Berne dépensa le cinquième de ses revenus pour le secourir; Genève, Bâle, Zurich en hospitalisèrent jusqu'au quart du nombre de leurs habitants. On estime qu'au moins 140.000 réfugiés arrivèrent alors dans ce pays et que 20.000 s'y fixèrent ».

La situation tragique, aujourd'hui, a pris évidemment des proportions telles, les difficultés de chaque pays pour son propre compte s'y ajoutant, qu'il semble presque impossible de se maintenir à la hauteur des circonstances. Et pourtant, fait observer l'auteur, il n'y a eu, cette fois, que quelques milliers de fuyards ici et parmi eux, bon nombre d'émigrants aisés. « Le Conseil fédéral, la police des étrangers avec le peuple suisse devraient considérer la cause des émigrants comme une tâche que le sort leur a confiée pour qu'ils s'en acquittent dignement » (traduction abrégée du texte).

Cette lutte, aujourd'hui, tout être humain pour qui la vie et le droit sont sacrés doit la mener contre la brutalité des temps: telle, en résumé, la conclusion de cet opuscule, que nous recommandons chaudement à tous ceux de nos lecteurs, qui lisent l'allemand. M.-L. P.



DE-CI, DE-LÀ

Une secrétaire fort occupée.

L'homme qui reçoit le courrier le plus volumineux est le président Roosevelt, et c'est une femme, Miss Le Hend, qui est chargée du dépouillement de ces 4000 lettres quotidiennes; elle dirige tout un personnel chargé de faire le tri de ce qui présente de l'intérêt.

S. C. F.

(Service Complémentaire Féminin)

La proclamation du colonel divisionnaire de Muralt ayant été diffusée par Radio et communiquée à toute la presse suisse (pourquoi pas à la presse féministe romande?? *Réd.*), toutes nos lectrices en ont eu de la sorte connaissance, et ont pu compléter d'elles-mêmes les informations que leur apportait sur ce sujet notre dernier numéro. Nous nous bornerons donc ici à donner quelques précisions supplémentaires, pensant être utile ainsi à toutes celles que préoccupe cette question.

Le S. C. F. (en allemand M. F. H. D.: *Militär Frauen Hilfsdienst*) est donc purement volontaire et facultatif, et aucune femme n'y est astreinte; mais en revanche, toutes celles qui s'y seront inscrites seront de la sorte enrôlées militairement jusqu'à la fin de la mobilisation, et ne pourront plus se dégager de cette obligation, devant être prêtes en tout temps à répondre, tout comme un soldat mobilisé, à tous les ordres de marche et à tous les appels de service. L'âge-limite est de 18 à 60 ans, exceptionnellement au delà de 60 ans. Ne pourront s'inscrire les mères de famille ayant des enfants à élever, ni aucune de celles qui exercent un métier, occupent une situation stable, et sont de ce fait nécessaires à la marche normale de la vie économique et sociale à l'arrière. La question des femmes professionnellement occupées que nous posions dans notre précédent numéro a donc été résolue par la négative, ce qui va restreindre dans une forte mesure le nombre des inscriptions, celles-ci se limitant forcément de la sorte à des femmes célibataires ou dont les enfants sont déjà élevés, et qui jouissent d'une situation financière ne leur imposant par la nécessité d'un travail rétribué. Ce ne sera donc pas, tant s'en faut, la large démocratie de la mobilisation masculine, qui atteinte chaque citoyen.

Les volontaires du S. C. F., seront soumises à un examen sanitaire sévère, du fait qu'elles bénéficieront de l'assurance militaire; elles recevront un livret de ser-

¹ Nous apprenons cependant, au moment de mettre sous presse, que l'inscription pourra être acceptée de celles qui n'ont pas la possibilité matérielle de faire du service maintenant, mais qui, en cas de guerre, pourraient cependant se rendre utiles.

La première „Nora“.

On annonce de Copenhague la mort à l'âge de 89 ans de la célèbre actrice Betty Hennings. Ce fut elle qui, la première, incarna à la scène Nora, l'héroïne d'Ibsen dans *Maison de Poupée*, Nora, que maintenant, nous ne pouvons nous représenter autrement que sous les traits de Ludmilla Pitoeff.

Succès féminins en Bulgarie.

Pour la première fois en Bulgarie une femme vient d'être nommée professeur à l'Université de Sofia (chaire de physique).

Pour la première fois également, une femme, Mme Popowa-Zapekova, a été nommée inspectrice du travail. Mme Popowa a fait aux Etats-Unis des études complètes de sciences sociales.

vice, toucheront une solde et prêteront serment au drapeau. Elles seront réparties en deux groupes (et non pas trois, comme on le croyait encore quand a été écrite la notice de notre précédent numéro): le groupe A. comprenant les femmes qui, disposant de tout leur temps, peuvent faire leur service n'importe où, et le groupe B. pour celles qui, ne pouvant quitter leur domicile, seront néanmoins à même de consacrer toutes leurs journées au S. C. F. Suivant leurs capacités et leur préparation, elles seront affectées aux dix catégories suivantes des services complémentaires: défense contre avions, service sanitaire, service intellectuel (journalistes, photographes, conférencières), service administratif (secrétaires, correspondantes) service des communications (téléphone, radio), service de montage (skieuses, montagnardes), service automobile, service de confection et d'équipement, service de cuisine, service d'assistance (œuvres sociales).

Les inscriptions sont encore reçues jusqu'au 30 avril par les Départements militaires cantonaux, auxquels devront être envoyés remplis les formulaires que l'on a pu retirer dans tous les bureaux de poste. Il sera alors, après cette date, procédé à un examen très strict de toutes les volontaires, tant au point de vue de leurs possibilités qu'à celui de leurs capacités: ceci sous la responsabilité d'une directrice et d'une directrice-adjointe, également mobilisées, et avec l'aide de Comités féminins cantonaux autorisés. Une fois cette tâche terminée, et l'incorporation des volontaires dans les diverses catégories effectuée, des cours d'instruction spéciaux sont prévus pour les initier à leur tâche.

Il y a on le voit, pas mal de différence entre ce système et celui des Lottas finlandaises, bien que l'exemple admirable de celles-ci certainement pu contribuer à inspirer nos autorités militaires. Nous pouvons de toutes façons leur être reconnaissantes d'avoir reconnu, en faisant appel à des femmes représentatives de nos différents mouvements, que le concours des associations féminines leur était indispensable pour organiser ce service complémentaire féminin. Et celui-ci étant une contribution des femmes à la vie nationale, nous sommes certaines que, bien que n'étant pas encore de véritables citoyennes, toutes celles qui le pourront tiendront à marquer en s'inscrivant qu'elles n'hésitent pas à prendre leur part de nos responsabilités nationales.

La Conférence annuelle des présidentes des „Frauenzentralen“

(Suite de la 1^{re} page)

Le renchérissement de la vie. Le suffrage féminin.

Documentée comme toujours, Mme Schönauer-Regenass (Bâle), membre de la Commission fédérale de contrôle des prix, présente ensuite un exposé riche en chiffres et en renseignements de première main, au cours duquel elle paraphrase la requête récemment adressée à l'Alliance aux Chambres fédérales et demandant que soient imposés avant tout autre les objets dont la consommation est un luxe, et notamment la bière. (Cet exposé a été publié dans notre précédent numéro *Réd.*) — Puis Mme Göttisheim (Bâle), parlant du suffrage féminin, fit excellent appel aux Centrales pour qu'elles attirant l'attention de tous leurs membres sur l'importance du vote des femmes, et contribuent de la sorte à détruire le préjugé qui existe encore contre lui dans certains groupements féminins. Disons d'ailleurs, à ce propos, que les *Frauenzentralen* ont accepté à l'unanimité la proposition de l'Association suisse pour le Suffrage d'organiser en commun un Cours de vacances l'automne prochain.

Moralité publique.

Notre collaboratrice, M^{lle} le Dr. Schaezel (Genève) et M^{lle} Hahn, présidente de l'Union suisse des Amies de la Jeune Fille, donnèrent ensuite des détails sur la campagne de conférences et de causeries sur des questions de moralité publique, campagne entreprise parallèlement en Suisse romande comme en Suisse allemande à la suite de l'appel lancé dès la mobilisation de septembre par l'Alliance de Sociétés féminines et les Amies de la Jeune Fille. Notre journal ayant parlé à plusieurs reprises de cette campagne, nous ne nous y arrêterons pas aujourd'hui, sauf pour signaler son importance et la nécessité pour toutes les *Frauenzentralen* de l'appuyer.

...Et l'ordre du jour de cette séance étant épuisé, l'on se rendit gaiement à la Taverne sans alcool de Plainpalais, où, autour de tables joliment décorées, un excellent souper sans discours ni protocole, et qui, ô merveille! ne s'allongea pas tardivement, permit l'essor des conversations particulières dans une atmosphère de cordialité et de détente.

L'activité des Centrales.

Le dimanche matin, on se retrouva chez Mme Gautier, qui avait tenu à nous offrir une aimable hospitalité pour cette rencontre plus intime réservée aux seules déléguées. Malheureusement, le temps, maussade et aigre, ne put permettre le délassement, qu'on eût pu cependant raisonnablement escompter au mois d'avril, de flâneries dans le jardin fleuri de jonquilles; mais peut-être n'en a-t-on que mieux travaillé...

Cette séance, consacrée aux rapports présentés par chaque Centrale l'Une après l'autre, est toujours du plus vif intérêt pour celles qui, étant au cœur même de ce travail, sont à même par conséquent d'apprécier chaque renseignement en connaissance de cause, et de réaliser ainsi, comme l'a si bien remarqué M^{lle} Neuschwander, à quel point ce travail est à la fois semblable et différent: ce qui, dans certains cantons, est du domaine exclusif des Centrales, est accompli dans d'autres par les autorités, et inversement; ce qui,



Les femmes et les livres

Amélie Murat, poète

La mort vient de ravir à la littérature Amélie Murat, dont le génie poétique mérite d'être souligné. Huit volumes de vers, d'une inspiration élevée et d'une forme originale eussent en plus de retentissement peut-être, si l'auteur n'avait tenu à vivre dans la solitude, se refusant aux interviews et aux photographies. Un seul volume des anthologies Walch (Delagrave, 1924), *Poètes nouveaux*, lui consacra quelques lignes de biographie; un seul de ses ouvrages renferme un fin crayon de l'auteur de *Passion*, par l'artiste S. Maillard-Marian... et cependant peu de femmes ont écrit des poèmes d'une aussi grande beauté contenue, d'une si profonde intensité de sentiment et d'une finesse d'expression aussi tenue.

Si Amélie Murat devait être citée en un seul poème, elle passerait à la postérité par sa *Berceuse pour l'enfant qui n'existe pas*. J'avais entendu ces strophes émouvantes, et désirais posséder son volume des *Chants de minuit*, malheureusement épuisé; je m'adressai à l'auteur même, lui demandant quelques détails biographiques.

Voici la lettre que me répondit Amélie Murat, le 10 février 1930:

Paris, 7, rue Lekain, XVI^{me}.

Madame,

Les *Chants de Minuit* sont épuisés en effet. Voici la *Berceuse* que je viens de transcrire à votre intention et que vous pourrez reproduire. Comme détails biographiques... ma vie est sans histoire. Je suis née à Chamalières (Puy-de-Dôme), au cœur de la France, et partage mon temps entre Paris et l'Auvergne. Comme bibliographie, j'ai publié 7 volumes de vers, dont voici les derniers: *Bucoliques d'été*, couronné par l'Académie française (La Renaissance du Livre), *Le sanglot d'Eve* (Garnier), *Chants de minuit*, couronné par l'Académie française (Le Pigeonnier), épuisé, *Passion* (Garnier), et trois romans: *La Maison heureuse* (Garnier) *Le Rosier blanc* (Bloud et Gay), *La Bête divine* (Les Cahiers de la quinzaine) pas pour les jeunes filles. Et voilà tout ce que j'ai à dire de mon personnage littéraire.

En vous remerciant de votre sympathie et de la place que vous voulez bien me faire dans votre étude, je vous prie, etc.

Le poète Henri Pourrat écrivait d'Amélie Murat: « Elle était née dans un verger, un soir où les roses retombaient sous de pesantes gouttes, pleines d'arc-en-ciel ». L'anthologie précitée donne en autographe d'elle cette strophe:

Les hommes souriraient, s'ils devenaient la cause Des violents chagrins qu'en secret j'ai soufferts, Moi qui n'ai jamais pu respirer une rose Sans vouloir conserver son parfum dans mes vers.

« Ses nombreux recueils de vers racontent l'histoire d'une âme blessée, écrivait en 1937, Fernand Lot, dans les *Nouvelles Littéraires*. Et si véridique est le cri, à la fois si fraîches de sincérité et si brillantes de passion sont les strophes, que l'on écoute avec son cœur et que l'on est ému ».

Antérieurement aux ouvrages précités, Amélie Murat donna trois volumes de vers: En 1909 et en 1912: *D'un cœur fervent* et *Le livre de poésie* (chez Sansot); puis des poèmes de guerre: *Humblement sur l'autel* (Jouve et Cie) en 1919. Le poète Frédéric Plessis apprécia hautement ces premiers volumes d'études d'animaux, de vers d'amour, d'intimités et de poèmes religieux; déjà, gens et choses y étaient envisagés d'un point de vue triste. Mais la plénitude du vers et la forme originale de la débutante s'imposa, et le critique se plut à en relever l'harmonie du rythme, des sons... et aussi l'harmonie d'une sensibilité d'artiste, l'élevation de la pensée associée au sentiment de la nature et aux délicates tendresses humaines. Ses poèmes de guerre sont d'un patriotisme sobre, mais puissant dans leur simplicité, telle la pièce *Le pauvre homme*.

Le Sanglot d'Eve (1923) porte en épigraphe: *Ames sœurs, les femmes qui ont souffert par l'amour et qui ne l'ont pas maudit*. Plusieurs volumes attestent l'exaltation de l'amour, malgré la trahison de l'homme, puis la douleur et l'affinement moral, issu de l'épreuve: *Que bête soit l'amour et l'homme pardonné!* Et cet amour déçu s'allie aux merveilleux paysages d'Alsace. Le livre *Passion* (1929) marque tout un crescendo de l'amour, puis tout un crescendo de douleur, et tout un crescendo dans la vie religieuse d'un catholicisme élevé et discret, pour aboutir au pardon, puis au détachement de la vie et au désir de la mort. Jeanne-d'Arc devient la compagne de route de la solitaire; puis c'est le détachement final dans *Avec mon âme*...

Cette célibataire, en sa sincérité simple, n'a pas craint de chanter le regret de ce qui eût pu être:

le foyer et l'enfant. Pour la femme non-mère, il y a une délicatesse exquise de sentiment en ses strophes, telles que la *Berceuse pour l'enfant qui n'existe pas*, et la pièce postérieure *Pour l'enfant qui n'existe pas*, bien qu'il n'y ait nulle répétition dans le second poème. Pour ouvrir ainsi les trésors de son cœur, il faut avoir souffert une viridité intense et posséder une belle dose de sincérité:

Mon enfant adoré, que je n'ai jamais eu,
Ma perle, mon bourgeois, ma rose, mon Jésus,
Dans l'ombre insomnieuse et craintive où la

femme,
Berce la blanche barque où son rythme est blotti,
Moi, je sers au creux le plus chaud de mon âme
Mon enfant... ma beauté... mon souffle... mon

[petit !]

(*Berceuse pour l'enfant qui n'existe pas*)

En 1937, Amélie Murat publia en province un dernier volume de vers *Vivre encore* (Uzès, Edition de la *Cigale*), que M. Fernand Lot présente en ces termes: « Ici, la poëtesse est parvenue à ce degré d'expérience où s'obtient ce terrible et merveilleux secret: le pouvoir de faire jaillir des rocs hostiles l'eau vive, de transmuter en joie la douleur. Et, malgré tant de souvenirs pareils à des plaies mal fermées, malgré le reliquat des douleurs, malgré l'angoisse du monde en peine: c'est d'abord un magnifique bouquet de louanges qu'elle apporte à son Auvergne ».

La valeur de la technique du style et du vers vaut d'être relevée chez cet écrivain de premier rang: l'alexandrin hiératique l'apparente aux poètes de grand style; elle use parfois du décasyllabe, avec césure au milieu, et de petits vers gra-